

L'ECHO DU LIGNON



Les 4 classes de notre école



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2010 N°4



Amicale classe 64 en assemblée générale



La Fanfare en concert pour la Ste Cécile



Le repas lors du Téléthon



Une table lors du repas des Anciens



Le repas de Noël des enfants de l'École



Un tournoi à l'Amicale Boule Poncinoise



Inauguration des travaux de l'église



Le nouveau drapeau des Anciens Combattants

SOMMAIRE

La vie poncinoise en images	page	1
Sommaire	page	2
Mot du Maire	page	3
Comptes-rendus des réunions du Conseil		
• Réunion du jeudi 3 septembre 2009	pages 4	à 6
• Réunion du mardi 13 octobre 2009	pages 7	à 10
• Réunion du jeudi 26 novembre 2009	pages 11	à 13
Comité des Fêtes	page	14
Association Culturelle Poncinoise	pages 15	à 16
Fanfare St Germain-Laval Poncins	pages 17	à 18
La vie poncinoise en images	pages 19	à 20
École de musique de Poncins	page	21
Pétanque Poncinoise	page	22
Sou de l'École	page	23
Nouvelles locales	pages 24	à 26
Informations municipales	pages 27	à 28
Savez-vous que ?	pages 29	à 31
Calendrier des manifestations	pages 32	à 35
Mémento pratique	page	36
Etat-civil	page	37
La vie poncinoise en images	page	38

Pages de couverture : les 4 classes de l'École et nos Anciens en 1989

Bulletin édité par la Mairie de Poncins
Directeur de la Publication : Julien Duché

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au nom du conseil municipal, je vous présente mes vœux les meilleurs pour 2010. Que cette année vous permette de réaliser les projets qui vous sont chers.

Au cours l'année 2009, la commune a réalisé divers travaux et a procédé à des acquisitions :

- réfection de l'intérieur de l'église avec installation du chauffage,
- poursuite de l'étude pour la future station de traitement des eaux usées (filtres à roseaux) sur des terrains près du chemin allant de la Croix Bardon à Vizézy (chemin des amoureuses),
- Poursuite et amélioration du fleurissement communal,
- Travaux de rénovation des 2 « anciennes » salles de classes,
- Acquisition de divers matériels dont ils besoin pour leur travail :
scie circulaire, scie sauteuse, désherbeur thermique
- photocopieur pour la mairie,
- équipement de matériel informatique pour l'École dans le cadre de l'École Numérique Rurale,
- étude de l'éclairage du terrain de foot au Lignon et du terrain de la Pétanque et près de l'école,
- rénovation de la bibliothèque (ancienne salle de classe près de la Mairie).

Par ailleurs le conseil municipal a validé un certain nombre de projets ou d'acquisition :

- Acquisition d'un véhicule utilitaire pour nos agents,
- Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour permettre la création d'une zone artisanale à Goincet,
- Création d'un jardin du souvenir au cimetière,
- Extension de l'École

En 2010 se poursuivront les projets déjà engagés en 2009 : station d'épuration, jardin du souvenir, extension de l'École, éclairage vers l'École, au stade du Lignon, au terrain de la pétanque etc.

Nous avons une bonne qualité de vie à Poncins. Soyez remerciés pour tout ce que vous faites pour notre village.

Cordialement.

Le Maire
Julien Duché

Jean-Marc DELEURENCE est absent et a donné pouvoir à Adrien SIMON pour voter en ses lieux et places.

Didier GIRAUDET est absent.

12 présents, 13 votants.

1. Approbation du PV de la réunion du jeudi 25 mai 2009

Le P.V. de la réunion du 25 mai 2009 est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Approbation des avenants au chantier de l'école.

Le chantier de l'école est pratiquement terminé, il reste quelques menus détails à finaliser ou à régler. Le chantier a globalement bien fonctionné malgré son ampleur et le délai imparti. Tout a bien été coordonné entre les travaux et le nettoyage final.

Quelques travaux non prévus initialement ont dû être engagés en cours de chantier, il convient donc de ratifier lesdits avenants:

- lot 3 - ASPIRCIR: sols minces pour 406,10 euros TTC
- lot 4 - SIMON: menuiseries intérieures pour 2733,63 euros TTC (plus values et moins values)
- lot 7 - EURELEC: électricité pour 1079,99 euros TTC
- lot 1 - FOREZ DECORS: plâtrerie peinture pour 3469,72 euros TTC

Soit une plus value totale de 7689,44 euros TTC.

Cette liste d'avenant est approuvée à l'unanimité.

3. Nouveaux devis du SIEL pour l'éclairage du terrain de foot au Lignon et au parking de l'école.

3.1. Le conseil avait examiné le premier devis de l'éclairage du terrain de foot pour l'arrière du terrain et la moitié du terrain. Lors de l'AG, le club de foot a finalement émis le souhait de voir installer un éclairage de la totalité du terrain.

Le montant des travaux serait de 49.713 euros, dont 22.370,85 euros à la charge de la commune.

Le conseil s'interroge sur l'importance du montant des travaux par rapport à l'usage qui sera fait du terrain de football.

Vote: pour 5, abstention 2, contre 6.

Le conseil décide donc de ne procéder qu'à l'éclairage du demi-terrain, conformément à ce qui avait été délibéré.

3.2. Le devis pour le parking de l'école (pose de 3 mâts) s'élève à 18.080 euros dont 8.136 euros restant à la charge de la commune.

Le devis du parking de l'école est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du devis MAGNUS pour le logiciel Etat civil.

MAGNUS (Agence AB SYSTEMES) est chargé de la fourniture et de la maintenance de divers logiciels. Un logiciel état civil permettrait de faciliter et d'améliorer le service état civil. Le devis est de 955 euros HT.

Vote: Pour à l'unanimité.

5. Courrier DDE Maison Ogurreck à Vizézy : prise en charge de l'extension pour ERDF

Demande de permis de construire pour les époux OGURRECK.

Avant 2009, quand le point de livraison était situé à moins de 100 mètres, l'installation était à la charge du demandeur. Depuis le 1er janvier 2009, c'est la commune qui doit prendre en charge l'extension pour rejoindre le point de livraison. Le coût, pour ce permis de construire, à la charge de la commune est de 1.453,20 euros. ERDF attend notre engagement pour donner un avis favorable à la demande de permis de construire.

Vote: pour à l'unanimité.

6. Courrier du SIEL : adhésion de St Etienne au SIEL

SAINT ETIENNE souhaite désormais adhérer au SIEL. Vote: pour à l'unanimité.

7. Courrier du CDG 42 relatif au Service Départemental de Médecine Professionnelle et Préventive de la Loire vers le Pôle Santé au Travail.

Le CDG nous informe ne pas pouvoir satisfaire à toutes les demandes d'adhésion qui ont été présentées. Dans ces conditions le CDG 42 nous informe d'une réorganisation du service afin de satisfaire toutes les demandes présentées. Le CDG nous demande de prendre un avenant pour la création du Pôle Santé au travail, suite à notre adhésion.

Vote: pour à l'unanimité.

8. Vœu Lait de la Confédération Paysanne.

La confédération paysanne nous envoie une ébauche de vœu de soutien aux producteurs de lait.

Vote: pour à l'unanimité.

9. Courrier de JP Citerne relatif au classement d'une partie de ses terrains en zone artisanale.

Monsieur CITERNE veut à la demande de plusieurs artisans de PONCINS créer une zone artisanale à GOINCET sur des terrains dont il est propriétaire. Il demande le déclassement de plusieurs de ses parcelles agricoles en zone artisanale. 3 entreprises de Poncins et 1 entreprise de MIZERIEUX souhaiteraient s'implanter sur le site.

Cela nécessite une révision simplifiée du PLU, avec les enquêtes qui s'imposent.

Le conseil est favorable à l'unanimité à la mise en place d'une procédure de révision simplifiée du PLU pour permettre un déclassement pour définir une zone artisanale dans le secteur sollicité.

10. Allocation de subventions d'investissements par le conseil général

- subvention d'investissement pour l'acquisition du photocopieur: 3.266 euros
- subvention d'investissement pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire: 7.000 euros
- subvention d'investissement pour l'acquisition d'une scie circulaire, d'une scie sauteuse, d'un désherbeur thermique, et d'un drapeau: 1.303 euros

11. Courriers de M. J. Luc Bricout relatifs à son assainissement

Monsieur BRICOUT aux Varennes nous informe du résultat de sa demande de procédure au tribunal administratif. Il indique qu'un accord aurait été trouvé entre Monsieur BRICOUT et la commune de CLEPPE.

12. Courrier de M. Garoux relatif aux aboiements des chiens de la famille Molin.

Monsieur GAROUX nous expose les difficultés qu'il rencontre du fait des aboiements répétés des chiens de la famille MOLIN.

13. Courrier de M. Mme Paul Bajard relatif aux nuisances sonores du Nid Douillet.

Monsieur et Madame Paul BAJARD de BEL AIR à CHAMBEON se plaignent des nuisances sonores du Nid Douillet et demandent une intervention de la commune. Les nuisances sonores seraient importantes du fait du chapiteau qui a été installé au mois de juillet pour plusieurs manifestations. Une copie de la lettre sera réservée à Patrick ROUX pour qu'il soit informé.

14. Remerciements de l'ACP, CPNA, APF, Croix Rouge de Feurs pour l'attribution d'une subvention

15. Photo mariés Laure Durantet et Grégory Pouillon

16. Lettre de FO COM

FO demande au conseil de se prononcer sur une liste de questions relatives à la privatisation de La Poste.

17. Réunions à prévoir :

Conseil Municipal : le 13 octobre

Fleurissement aménagement: 15 septembre à 8h30

Achats tables et chaises salle communale

Conseil Municipal Jeunes: 10 octobre à 11 heures, à confirmer

Présidents d'associations : 24 novembre

Repas des anciens : 12 décembre

Travaux achevés ou en cours :

- 1 Travaux école
- 2 Station d'épuration
- 3 Chemin de la Barge
- 4 Chemins de randonnée

Manifestations de l'été

- 1 - Inauguration de l'église
- 2 - Fête patronale

Chantier à lancer

- 1 - Jardin du Souvenir

13 présents au commencement du conseil, Nathalie DUBOEUF arrivera un peu plus tard pour motif professionnel.

Avant-propos avec l'intervention de Gilles BEROUD, avec pour fournisseur société ATELIERS DE MONTREDON, qui nous présente sa proposition d'espace cinéraire (jardin du souvenir). Deux projets nous sont proposés, comprenant pour les deux projets, un endroit pour disperser les cendres, un columbarium, une stèle (flamme), une table du souvenir, des bancs. Plusieurs modules sont proposés, dont un module plus "travaillé" (projet n°2) mais avec des cases de différentes grandeurs, ce qui peut poser des difficultés de gestion. Le projet n°1 permet une extension sans problème par juxtaposition ou accollement. Le granit gris du Tarn est plus facile d'entretien pour la région, nécessite un simple entretien environ deux fois par an.

Monsieur BEROUD interviendrait pour les prestations terrassement et pose, la fourniture du granit se ferait directement par les ATELIERS DE MONTREDON.

1 Approbation du PV de la réunion du jeudi 3 septembre 2009.

Le PV de la réunion du 3 septembre 2009 est adopté à l'unanimité des présents (13 votants).

2 Choix des tables pour la salle communale.

SOUVIGNET :

Tables	: 25 à 172.19 €	soit	:	4 304.75 €
Chariots	: 3 à 217.08 €	soit	:	0 651.24 €
	Remise	:		0 434.16 €
	Total	:		4 521.83 €

JAROZO :

Tables	: 25 à 167.33 €	soit	:	4 183.25 €
Chariots	: 3 à 100 €	soit	:	0 300.00 € (prix de remise 50%)
	Total	:		4 483.25 €

Deux fournisseurs ont été contactés, JAROZO nous a déjà fourni les chaises, SOUVIGNET est une société de BONSON. Un cahier des charges a été défini pour que la mise en place des tables permette d'accueillir 100 personnes.

La couleur du plateau et des pieds est définissable par nos soins.

Il faut préciser que les prix annoncés par JAROZO sont des prix déjà remisés (50% sur les chariots).

Le conseil décide de passer la commande à la société JAROZO à 8 voix contre 5 pour SOUVIGNET, les piètements devront être de la même couleur que celles des chaises (bleu), plateau de la même couleur que nos chaises.

3 Approbation du projet de court de tennis pour la demande de subvention au Conseil Général.

Christophe PIGEON nous a fait une étude de faisabilité du projet. Le tarif est de 97 700 euros HT (dont 20.000 euros pour le parking), moins une subvention de 55%, soit à notre charge environ 40.000 euros.

Vu le tarif, le conseil souhaite faire examiner le coût de la rénovation des courts de tennis existants.

Départ d'Annick GIRARD en cours de conseil, sa fille Lola est malade.

4 Réalisation d'un emprunt de 30 000 € pour le financement de la rénovation des deux salles de classe

15 ans, taux fixe, trimestriel

	Taux	Échéance		Frais de dossier
Crédit Agricole	3.87 %	661.44 €		0 €
Caisse Épargne	3.93 %	664.15 €		30 €
Crédit Mutuel	4.05 %	669.61 €		0 €

Didier GIRAUDET demande pourquoi il faut réaliser un emprunt alors que la commune dispose de la trésorerie pour financer cette opération.

Julien DUCHE explique que s'agissant d'un lourd investissement dont la durée probable d'utilisation sera d'une quinzaine d'année, il est logique de conserver la trésorerie disponible et de réaliser un emprunt dont la durée sera équivalente à l'amortissement prévisible de l'investissement.

Vote: 1 contre l'emprunt, 12 pour l'emprunt auprès du Crédit Agricole qui est le mieux disant.

5 Dossier installation classée NAULIN à CLEPPÉ

La commune doit donner un avis sur le projet de NAULIN, à défaut de quoi la commune est réputée avoir donné un avis favorable.

Pour: 10

Abstentions: 3

Intégration voirie du Hameau des Varennes

Il avait été voté en son temps l'intégration de la voirie du hameau des Varennes dans la voirie communale. La SCI qui avait décidé du lotissement a été dissoute avant l'aboutissement du projet, les colotis n'étant pas propriétaires de la voirie.

Me BOZZACO COLONNA nous a demandé de délibérer à nouveau pour acquérir la voirie à titre gratuit (1739 mètres carrés de voirie).

Pour: 13

6 Commande matériel illuminations

La commission s'est réunie et a décidé des acquisitions diverses, notamment l'achat d'un motif pour le bourg, un filon lumineux FIL LUMIERE LED ULTRA BRILLANT pour l'église et un filon lumineux STALACTIT LIGHT pour la salle communale. Le coût est de 1 273,74 euros TTC. CITEOS doit faire un devis d'installation, qui doit être à peu de chose près égal au coût des acquisitions.

7 Courrier Uniquement Vous

La société UNIQUEMENT VOUS est un conseil en relations humaines qui cherchait un pied à terre à FEURS. Les représentantes cherchent un local qui pourrait être situé à PONCINS, Julien DUCHE leur a montré la salle de l'ancienne Forge.

Il faudrait fixer le prix du loyer éventuel qui pourrait être proposé. Il faudrait proposer un bail précaire de trois mois renouvelables, limite 2 ans, exclusion expresse du décret de 1953 sur la propriété commerciale. Le prix du loyer serait de 300 euros par trimestre, toutes charges comprises (eau, gaz, électricité).

8 Courrier SIF

Il faut renouveler un contrat de chauffeur compte tenu du départ en retraite du chauffeur en place. La candidature doit être déposée avant le 15 octobre.

9 Courriers relatifs au financement des écoles privées

La commune ne devra financer les écoliers inscrits en école privée que pour les cas de dérogation.

10 Vie Libre

Le conseil est invité à la journée portes ouvertes du 18 octobre 2009 salle de l'Eden à FEURS;

11 Courrier Olivier TISSOT

Olivier TISSOT nous indique qu'il faudrait prévoir un miroir au niveau du stop de sortie du lotissement (arrivée rapide des voitures en provenance de VIZEZY).

Legs NOAILLY

Me GOYET nous informe du suivi du legs NOAILLY qui est désormais soldé.

12 AG FNACA

Le Président nous invite à l'AG qui aura lieu le 14 octobre à 15h00.

13 Circulaire JC FRÉCON

Le sénateur FRECON nous envoie une circulaire relative à la réforme des collectivités territoriales et à la suppression de la taxe professionnelle.

14 Club de Pêche Sportive Forez Velay : remerciements

Nous sommes remerciés pour la coupe offerte par la commune.

15 « Pansons notre climat »

Le 17 octobre il y a une journée à l'hippodrome de FEURS pour le lancement de la manifestation.

16 AG ADHAMA : jeudi 5 novembre

17 19 Match de BB: vendredi 30 octobre pour PONCINS (EFF - MONTBRISON)

Les habitants de PONCINS sont conviés à ce match.

Réunions à prévoir

Conseil Municipal : 26 novembre à 20h30

Commission cantine: 22 octobre à 20h30

Préparation de Noël: 3 novembre à 20h 30

Préparation Noël avec les jeunes: 28 novembre à 14h00

**Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 14 octobre 2009**

Le Maire

J. DUCHÉ

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire
Madame Nathalie DUBOEUF était absente excusée.
Monsieur Didier GIRAUDET était absent.

En début de séance, Monsieur Le Maire donne lecture de la lettre de démission en date du 23 novembre 2009, de Madame Prisca WUIBOUT. Celle-ci quitte ses fonctions pour des raisons personnelles.

Le Conseil Municipal remercie Madame Prisca WUIBOUT pour tout ce qu'elle a apporté au sein de la commune.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 13 octobre 2009.

2° APPROUVE, à l'unanimité des présents les tarifs 2010, à savoir :

- ⇒ **Participation aux frais d'établissement des réseaux assainissement : 500 €**
- ⇒ **Redevance assainissement : 65 € pour la prime fixe et 0,82 € le m³ d'eau consommée jusqu'à 90 m³. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.**
- ⇒ **Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière :**
 - Concession perpétuelle **385 € le m²**
 - Concession cinquantenaire **97 € le m²**
 - Concession trentenaire **71 € le m²**
 - Creusement fosse **204 €**
 - Inhumation **53 €**
 - Exhumation **122 €**
 - Nettoyage caveau **122 €**
 - Travaux supplémentaires **62 €**
- ⇒ **Location de la salle communale :**
 - Habitants de la commune **153 €**
 - Extérieurs à la commune **245 €**

▪ Vin d'honneur (habitants de la commune)	60 €	
▪ Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	80 €	
▪ Réunion professionnelle		92 €
▪ Ventes promotionnelles	255 €	

⇒ **Droits de place pour la Fête Patronale :**

▪ Emplacement de 0 à 5 ml	20 €
▪ Emplacement de 5 à 10 ml	40 €
▪ Emplacement de 10 à 15 ml	55 €
▪ Emplacement de 15 ml et plus	60 €

Concernant l'emplacement occupé par le camion de pizza tous les mardis, le conseil municipal décide d'appliquer un tarif forfaitaire de 100 € à partir de l'année 2010.

3° DÉCIDE, à l'unanimité, de procéder à une révision simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) pour permettre un déclassement afin de définir une zone artisanale au lieu-dit « Goincet », et **APPROUVE**, à l'unanimité, la proposition d'intervention du cabinet APTITUDES AMENAGEMENT de ROANNE pour un montant de 2 850 € H.T. soit 3 408,60 € T.T.C.

4° DÉCIDE de créer un Jardin du Souvenir composé de deux columbariums de 10 cases, d'une stèle « noms », d'une stèle du souvenir, de deux bancs et d'une table de cérémonie et **APPROUVE**, à l'unanimité, la proposition des Ateliers de MONTREDON à CASTRES pour un montant de 16 310 € H.T. Monsieur Gilles BEROUD de FEURS effectuera les travaux.

5° EST INFORMÉ des résultats du concours départemental « Fleurir la Loire ». La commune est 9^{ème} ex-æquo avec une note de 14,20.

6° APPROUVE, à l'unanimité, les décisions modificatives suivantes :

Compte 2183/79 - école + 16 000 €

Compte 2313/102 - jardin du souvenir - 16 000 €

Budget assainissement : compte 673 + 120 €

Compte 6152 - 120 €

7° DEMANDE, à l'unanimité, à bénéficier à nouveau de l'ATESAT (Assistance Technique de l'Etat aux communes et à) leurs groupements au titre de la Solidarité et de l'Aménagement du Territoire), **MANDATE** Monsieur le Maire pour établir la convention et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

8° DÉCIDE d'opter pour le nouveau système « fonds de concours » pour les différents travaux d'éclairage effectués par le SIEL et **ACCEPTÉ**, à l'unanimité, d'amortir ces travaux sur une durée de 10 ans.

Le conseil municipal prend connaissance du récapitulatif des interventions soldées et en cours effectuées par le SIEL sur la commune de 2006-2009

9° ACCEPTE, à l'unanimité, le chèque de 1213 € concernant le remboursement des dégâts occasionnés par le camion-citerne de gaz sur la route de Naconne.

10° RECONDUIT, à l'unanimité, le contrat de prêt à usage gratuit à Robert CHARRASSIN pour la parcelle communale située aux Rôtis (AC114) d'une contenance de 1ha97a67ca.

11° DÉSIGNE des délégués dans les diverses commissions en remplacement de Prisca WUIBOUT, à savoir :

- Communauté de Communes - Commission Petite Enfance = **Annick GIRARD (suppléante de Nadine MICHEL)**
- Fanfare - **Jean-Marc DELEURENCE (suppléant de Nadine MICHEL)**
- Ecole de Musique de PONCINS - **Jean-Marc DELEURENCE - Titulaire**
- Sou de l'Ecole : **Annick GIRARD - Titulaire**
- **Sandrine NICOLAS - Suppléante**
- Tarentelle : **André RANG - Titulaire**

12 PREND CONNAISSANCE :

- Des différents courriers des Ministres concernant la réforme des collectivités territoriales, la suppression de la Taxe Professionnelle et la réforme de la Poste.
- Du courrier du FC Plaine concernant le chauffage des vestiaires du Lignon. Le conseil décide de faire étudier un nouveau système de chauffage.
Les travaux de réfection des vestiaires ont été faits par le FC Plaine, les fournitures sont à la charge de la commune.
- Du courrier de Magali KROLIC sollicitant une salle pour réunir le Club de pigeons voyageurs ainsi qu'un lieu pour accueillir les pigeons le premier dimanche du mois d'août. Le conseil ne donne pas suite, à cette date il y a la préparation de la fête patronale. Pour les réunions voir avec la mairie les disponibilités des différentes salles.
- Du courrier de Monsieur et Madame CHATZOPOULOS remerciant Monsieur le Maire et le personnel de la mairie pour l'aide apportée lors de la vente de leur maison ainsi que de l'accueil qu'ils ont reçu.
- Du courrier d'HELIOSE relatif à l'aide à l'habitat dans le cadre du CDPRA
- Du courrier de l'association ARIME (Association pour la Recherche et l'Installation de Médecins Européens)
- Des différents courriers syndicaux concernant l'avenir de la Poste
- Des diverses invitations

Prochaine réunion du conseil municipal

- Mardi 19 janvier 2010 ou mercredi 20 janvier 2010

Commission bulletin : Mardi 15 décembre 2009 à 20 h 30

Décoration village pour Noël : Mercredi 20 décembre 2009 10 h et 14 h

COMITÉ DES FÊTES

L'édition 2009 s'est bien déroulée, bonne ambiance, pas d'incidents particuliers à soulever d'où un bilan moral positif et une gestion financière saine.

Je tiens à féliciter l'efficacité de l'équipe du comité malgré son effectif réduit.

Une nouveauté au programme cette année, le concours de boules carrées qui a été apprécié par tous, que ce soient les plus petits ou les plus grands.

La retraite aux flambeaux du samedi soir animée par la fanfare de St Germain Laval a eu un grand succès auprès des enfants, à signaler la participation très active des conscrits. L'animation du dimanche après-midi a attiré tout public, les soirées dansantes, le repas champêtre et le magnifique feu d'artifice du dimanche soir ont ravi un public fidèle.

Au nom du Comité, j'adresse tous mes remerciements à, aux :

- *M. Gagnière pour la gratuité des boules carrées,*
- *M. Marnat pour son travail de finition des boules carrées,*
- *La Municipalité pour le financement du spectacle pyrotechnique,*
- *Tous les bénévoles présents au montage et démontage des équipements,*
- *Sponsors pour leur participation financière,*
- *Dix-sept conscrits et les parents qui ont participé,*

Ce qui a permis et contribué à la bonne marche de cette fête patronale 2009.

J'en profite pour vous informer qu'à partir de fin 2010, deux postes seront vacants, un à la présidence et l'autre à la trésorerie, avis aux volontaires que j'invite chaleureusement à venir nous rejoindre dès début Mars 2010 pour pouvoir assurer la relève.

Enfin l'équipe du Comité se joint à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux et notamment une bonne santé pour l'année 2010.

Pour le Comité des Fêtes, la Co-présidente
Michelle DUILLON

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

La saison 2009 s'est terminée avec la journée automnale. 55 personnes se sont rendues à Affoux dans les monts du Lyonnais. Le matin, la marche avec passage par la tour Matagrín a aiguisé les appétits. Un copieux repas a été servi à l'auberge d' Affoux L'après midi était consacré à la visite de la maison de l'accordéon à Panissières

La journée s'est terminée sur des airs d'accordéon interprétés par le maître des lieux.

Le **19 septembre** avec toujours autant de succès s'est déroulé le **38ème méchoui**.

L'organisation parfaite et le concours de nombreux bénévoles en a fait une réussite.

La mycologie a remporté un véritable succès. Neuf sorties ont été organisées et ont permis à plus d'une trentaine de membres de découvrir de nombreux champignons, le plaisir que procure une bonne cueillette au cœur des monts du Forez, de la Madeleine et des Bois Noirs. Le temps étant propice, bolets, chanterelles, pieds de mouton et bien d'autres espèces ont rempli les paniers. **En avril la commission établira le calendrier des sorties 2010**. Chaque sortie sera affichée dans la vitrine de l'ancienne boulangerie.

L'assemblée générale s'est déroulée en présence de M le Maire Julien DUCHE et d'une assistance nombreuse. Elle a permis de faire le point sur les manifestations et activités de l'année écoulée et d'établir le calendrier 2010.

Le bureau réélu à l'unanimité reste inchangé.

Le prix de la **carte familiale est de 7€**.

L'A.C.P. et toute son équipe rappellent que toutes les manifestations et activités sont ouvertes à tous et vous souhaitent une excellente année 2010.

Le Président
Jean-Louis MAURINES

DATES DES MANIFESTATIONS 2010

06 mars	:	Concours de scrabble
07 mars	:	Après midi récréative
08 mai	:	Sortie nocturne
13 juin	:	Journée détente
19 juin	:	Fête de la musique
21 au 25 juin	:	Voyage au Tyrol
18 septembre	:	Méchoui
10 octobre	:	Journée automnale
19 novembre	:	Assemblée Générale

ACTIVITES

Belote : Le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à 14h30 Salle des Loisirs
François BONNET

Chant : Le mercredi à 18 h tous les 15 jours Salle Communale
Jeanne BORY

Mycologie : Affichage des sorties dans la vitrine de l'ancienne Boulangerie
Jean-Marc BOURG

Travaux Manuels : Le vendredi de 14h30 à 18 h Salle de l'ancienne forge
Claudette PLANCHE - Roberte DUTEL

Scrabble : Tous les jeudis à 14h30 Salle de l'ancienne forge
Marie Claudette DURON

Tarot : Le 1^{er} vendredi de chaque mois à 20h Salle de l'Amicale Boules
Christian DELORME

FANFARE SAINT GERMAIN LAVAL-PONCINS

Fanfare de Saint Germain Laval - Poncins

En cette fin d'année 2009, la fête de Sainte Cécile a résonné de façon toute particulière pour la fanfare de Saint Germain Laval - Poncins. Marquée du sceau de l'innovation et du renouveau, elle s'enorgueillit d'avoir réussi sa rupture avec le passé sans renier ses racines. Au contraire, elle a su préserver les valeurs ataviques les plus fondamentales tout en s'adaptant aux temps modernes.

Pour la première fois de sa longue histoire, en tous cas, aussi loin que puisse porter la mémoire de musicien, la fanfare a convié ses concitoyens à un concert public à la salle des fêtes de Saint Germain Laval pour honorer sa sainte patronne. Les représentants de sociétés musicales voisines « Amies » comme l'Orchestre Champêtre de Boën, l'Orchestre d'Harmonie de Boën, la fanfare de Crémeaux, la fanfare de Balbigny, l'Harmonie de Saint Martin Lestra, ... ont tenu à s'associer à la fête. Une façon de montrer que chacun peut préserver son identité tout en respectant la personnalité. Mieux, en certaines circonstances, les compétences des uns et des autres doivent pouvoir être fédérées comme ce fut le cas lors de la vogue des noix à Firminy, grand moment dans l'histoire de notre fanfare et de ses musiciens.

Faisons appel à notre mémoire pas si lointaine et comparons.

Le costume gris à liseré jaune a cédé le pas au rouge flamboyant ; un renouvellement qui s'est achevé cette année pour donner un genre à la fois sérieux pour les cérémonies officielles, décontracté car moins militaire et festif car telle est notre vocation. Mais pour faire de la musique, il faut bien évidemment des instruments en état de fonctionnement. Alors, les vieux roudoudous ont été remisés au profit d'instruments neufs. Mieux, un soubassophone ou hélicon apporte l'indispensable profondeur musicale tout en portant haut nos couleurs lors des déplacements. C'est pour le moins une mue qui s'est opérée il y a quelques années. La remise au placard des clairons au profit d'instruments plus techniques avait pour préalable l'acceptation des titulaires. Auréolés de compétences renouvelées, ils peuvent être fiers du résultat. Révélateurs de cette évolution, ils ont donc été les artisans de l'identité nouvelle de la fanfare. Voilà comment notre fanfare s'est trouvée équipée d'un pupitre de tubas à faire trembler d'envie les sociétés musicales avoisinantes. Et, comme par effet d'une contagion positive, elle se trouve enrichie d'un super pupitre de saxos.

Voilà ce que peuvent observer nos supporters soucieux de l'animation de leur cité. Ils sont aussi interpellés positivement. Leur sourire complice s'est substitué à l'indifférence et aux mines patibulaires et ils entonnent joyeusement la chansonnette. Exit « La Fraternelle » et autres pas redoublés. Bonjour « Comment ça va ? » et « Tout l'amour ». C'est dire !

Il ne reste pas la moindre trace du programme passé. Tout, Tout a été renouvelé. Pour cela, il aura fallu toute l'abnégation du Directeur Claude Pardon pour faire table rase du passé. Il aura fallu également le travail redoublé des musiciens. Parfois même, il aura fallu une remise en cause individuelle de son propre savoir faire. A l'arrivée, personne n'est resté sur le bord du chemin, performance inimaginable car rien n'était acquis au départ. Aujourd'hui, les effectifs n'ont jamais été nombreux et témoignent du bien fondé des ajustements.

Au-delà de ce que chacun peut percevoir et qui peut représenter l'aspect émergé de l'iceberg, il aura fallu reconstituer son socle et ses fondations. Les statuts ont été révisés. Le fonctionnement de la Fanfare s'appuie désormais sur son Règlement Intérieur nouvellement établi et avec le soutien collectif de son Conseil d'Administration. Une panoplie d'outils est actuellement disponible pour assurer la cohérence des actions futures. En particulier, tout est mis en œuvre pour accueillir les candidats potentiels dans les meilleures conditions.

La fanfare à l'état moribond, telle était la situation il y a quelques années. Aujourd'hui, y a-t-il guérison ? Poser la question reste affaire d'honnêteté. Alors, mesurons les écarts avec les orientations préalables. Les volets « motivation » et surtout « identité » ont été correctement traités. Quant au volet « compétences », même si elles ont considérablement progressées, elles se situent largement en deçà des espérances et autres sollicitations. Certes, il faut reconnaître que la question est difficile quand on sait que toutes les phalanges musicales sont placées sous assistance respiratoire. Elles ont en effet besoin d'un ballon d'oxygène : les écoles de musiques. C'est ainsi que s'est créée l'Ecole de Musique de Poncins et elle remplit parfaitement ce rôle malgré la distance. C'est heureux. Mais ne pas s'interroger sur ce succès par rapport aux échecs constatés ne serait pas très responsable. Il n'y a pas de fatalité.

Aujourd'hui, pour la fanfare une page se tourne. La fanfare est arrivée là où elle voulait aller, soucieuse de sa survie et des attentes de la population. Le magnifique succès du concert de la Sainte Cécile en est le témoignage et les chaleureux applaudissements le démontrent. Elle est reconnue largement au-delà de nos frontières locales comme l'atteste notre participation à la vogue des noix à Firminy. Mieux, pour la première fois de son existence, la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire fait l'honneur de convoquer son Assemblée Générale à Saint Germain Laval.

Roger Saint Pol
Président de la fanfare de Saint Germain Laval - Poncins



L'ACP à la cueillette des champignons



Les conscrits à la Fête de Poncins



Assemblée générale de la FNACA



Les responsables de la Bibliothèque dans leur nouvelle salle



**L'ACP lors de sa journée automnale
A la Tour Matagrín à Violay**



Quelques membres du Comité de la Foire



Le bureau de la Pétanque Poncinoise



L'ACP en assemblée générale



Réunion des responsables d'associations



Marché de Noël du Sou de l'École



ACP : la corvée de bois pour le méchoui



La retraite aux flambeaux pour la Fête

ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS

« Si la musique nous est si chère, c'est qu'elle est la partie la plus profonde de l'âme. »

Romain Rolland

Déjà 5 ans. L'Ecole de Musique de Poncins entre en 2010 dans sa cinquième année avec une moisson de résultats : réussite aux examens du Conseil Général, création d'un orchestre d'élèves, alimentation des sociétés musicales avoisinantes et organisation d'un concert annuel qui permet au public de découvrir les multiples facettes musicales. A cette occasion, elle offre à Poncins la perspective d'une mise en valeur toute particulière au-delà de son rôle social initial.

Ses effectifs sont montés jusque 23 élèves et démontrent s'il en était besoin qu'il n'est plus possible de se retrancher derrière les échecs enregistrés çà et là. Certes il faut un petit peu d'imagination, une bonne dose de détermination et d'abnégation et surtout un projet bien structuré après une analyse détaillée.

Pour fêter ce 5^{ème} anniversaire l'EMP a décidé de mettre les petits plats dans les grands. Bien sûr, il y aura le traditionnel concert avec cette année une formation de prestige : l'orchestre de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier. Ce concert viendra en apothéose d'une « Journée Tuba » à destination de tous les tubistes du Département de la Loire. Il y aura donc de la musique à Poncins toute la journée.

A partir de 9H30, un Master Class permettra aux tubistes ligériens de se perfectionner dans la pratique du tuba sous l'autorité d'un « Maître » expérimenté et reconnu : Eric Varion, professeur au Conservatoire de Saint Etienne. Cela se passera dans la salle des fêtes de Poncins et sera ouvert au public.

Le soir, à l'église et à 20H30, le concert comprendra 3 parties : l'EMP, les élèves du Master Class puis l'UDSMA, le tout avec évidemment le tuba à l'honneur.

Enfin, le public pourra échanger avec les artistes en toute convivialité.

**Cette « Journée Tuba » aura lieu le 20 mars 2010
et son concert se déroulera à 20H30.**

Poncins le 27 novembre 2009

Roger Saint Pol

Président de l'Ecole de Musique de Poncins

LA PETANQUE PONCINOISE

Lors de l'assemblée générale du 13 Novembre, en présence de Monsieur le Maire Julien Duché, le Président Bernard Foyatier remercia la forte assistance et demanda une minute de silence suite aux disparitions de Pierre Joly et Robert Largier.

La saison 2009 s'est déroulée dans de bonnes dispositions avec un bilan financier positif détaillé par Robert Ville.

L'association comptant 16 licenciés et 26 membres honoraires prévoit une saison 2010 enrichie de 2 nouvelles manifestations :

Samedi	30	Janvier	CONCOURS DE BELOTE	14 H 00
Samedi	27	Mars	SOIREE FAMILIALE	20 H 00
Dimanche	09	Mai	BROCANTE AU CHAMP DE FOIRE	
Dimanche	20	Juin	CHALLENGE INTERNE PIERRE JOLY	14 H 00
Mercredi	14	Juillet	CONCOURS INTERNE	14 H00
Vendredi	23	Juillet	CONCOURS SEMI NOCTURNE AU LIGNON	18 H 00
Dimanche	22	Août	CONCOURS ANNUEL AU LIGNON	14 H 00
Vendredi	12	Novembre	ASSEMBLÉE GENERALE	20 H 30

Nous vous rappelons que la pétanque est ouverte à tous, débutants ou confirmés, dans un cadre qui sera réaménagé courant 2010 avec un nouvel éclairage et des tables de plein air.

Quoi de plus agréable que de passer un excellent moment de détente, à l'ombre de nos grands platanes au terrain du Lignon, tous les vendredis soir dès 20 heures à partir des beaux jours !

Sachez que vous pouvez prendre à tout moment, une carte ou une licence auprès des membres du bureau désignés ci-dessous :

FOYATIER	Bernard	La Tuilerie	04 77 27 81 58
VILLE	Robert	La Poterie	04 77 27 84 09
BOULLIER	Patrick	Bruliolles	04 77 27 87 49

Le Secrétaire
Patrick BOULLIER

SOU DE L'ÉCOLE

Une association active !

Si le nombre de familles adhérentes au sou des écoles est en baisse par rapport aux années précédentes avec seulement 30 adhérents, l'activité de cette association qui regroupe des parents d'élèves reste importante.

En effet de nombreuses manifestations et évènements sont organisés tout au long de l'année scolaire afin de recueillir de l'argent qui permettra de financer sorties et matériel pour les enfants.

Après l'organisation d'un goûter de rentrée qui a permis de faire connaissance avec les nouveaux parents et enfants le premier trimestre de 2009-2010 a d'ailleurs été riche en évènements avec outre

- le devenu traditionnel marché de Noël
- une vente de chocolats et de sapins pour les fêtes
- mais également, en association avec l'école et la bibliothèque, une grande expovente de livres qui s'est déroulée pendant une semaine dans les nouveaux locaux de la bibliothèque et a remporté un vif succès.

De plus, pour Noël, le sou des écoles a également offert une sortie au cinéma pour les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Ceux-ci ont pris le car pour se rendre au Méliès à St Etienne où ils ont pu assister à la projection d'un film d'animation : « Kerity ».

A leur retour un repas de fête les attendait à la salle communale où, en compagnie du personnel éducatif, ils ont été servis par les parents bénévoles avant de retrouver le père Noël qui leur a distribué à tous un sachet de friandises !

La nouvelle année s'annonce sous de bons auspices avec

- la soirée familiale,
- une vente de fleurs,
- un projet de course encore à l'étude
- et bien entendu des sorties pour les élèves.

NOUVELLES LOCALES

Concours communal du fleurissement Été 2009

Catégorie A : Maison avec cour ou jardin :

1) Monsieur	Guy	CHARLIOT	24) Mr et Mme	Jean Paul	PERRAT
2) Mr et Mme	Jean	METTON	25) Mr et Mme	J. François	CHAUVE
3) Mr et Mme	Lucien	THIVOLET	26) Mr et Mme	René	REYNAUD
4) Mr et Mme	Michel	ARVIN-BEROD	27) Mr et Mme	J.Paul	BLANCHON
5) Mr et Mme	Albert	CHAFFANGEON	28) Mr et Mme	William	NICOLAS
6) Mr et Mme	André	RANG	29) Mr et Mme	J.Paul	BILLAUD
6) Mr et Mme	Louis	TERRASSE	30) Monsieur	Georges	ESCOT
8) Mr et Mme	Edmond	NICOTA	31) Mr et Mme	Edmond	BAROUX
9) Mr et Mme	J.Louis	RIVET	32) Mr et Mme	Robert	DUVERGER
9) Mme Renée SALLET, Mr Jean		CHARLIOT	32) Monsieur	Yves	MARGOTAT
11) Mr et Mme	Bernard	PAGNON	34) Madame	Nicole	VACHERON
12) Mr et Mme	Michel	GAUMOND	35) Madame	Odette	VACHERON
12) Mr et Mme	Stéphane	RANC	36) Monsieur	Maurice	DOUHERET
14) Mr et Mme	Jean Claude	VACHERON	37) Mr et Mme	Dominique	THOLLOT
15) Mr et Mme	Michel	THIOLLIER	38) Madame	Robertte	DUTEL
16) Mr et Mme	Guy	PUZENAT	39) Mademoiselle	Danielle	LATOIR
17) Mr et Mme	Armand	MICHEL	39) Madame	Colette	MARGOTAT
18) Mr et Mme	Daniel	MURIGNEUX	41) Mr et Mme	Eugène	BOYER
18) Mr et Mme	Christian	DELORME	42) Madame	Annette	BAROUX
20) Mr et Mme	Jean	BOURDELIN	43) Madame	Joséphine	SALLET
20) Mr et Mme	Adélio	AFONSECA	44) Mr et Mme	Gérard	MOUSSÉ
22) Mr et Mme	Marc	TERRASSE	45) Mr et Mme	Philippe	DELORME
23) Mr et Mme	Didier	FOUGEROUSE	46) Mr et Mme	Georges	SAVY

Catégorie B : Décor sur la voie publique :

1) Mr et Mme	Robert	VILLE	5) Mr et Mme	Francis	RIVET
2) Mademoiselle	Claudette	DURON	6) Monsieur	Yannick	PALECZNY
3) Mr et Mme	Jean	CHAUVE	7) Mr et Mme	David	KLIMENKO
4) Monsieur	Daniel	FOYATIER	8) Madame	Denise	CHAMARD

Catégorie C : Balcon :

1) Madame	Janine	RAMIREZ	5) Mr et Mme	Louis	BORY
2) Mr et Mme	Serge	GROS	6) Mr et Mme	Michel	PONTILLE
3) Mr et Mme	Christian	REYNAUD	7) Mr et Mme	Sylvain	DUPORT
4) Mr et Mme	Henri	GIRAUDET			

Catégorie G : Fermes en activité et anciennes fermes :

1) Madame	Hélène	DELEURENCE	5) Mr et Mme	Maurice	VILLE
2) Mr et Mme	Jean-Paul	METTON	6) Mr et Mme	Bernard	FOYATIER
3) Mr et Mme	Gérard	BRUEL	7) Mr et Mme	Marcel	BLANCHON
4) Monsieur	Antoine	DUCHÉ	7) Mademoiselle	Reymonde	BERSON

Ont également retenu l'attention du jury :

Madame Françoise DUVERGER, Monsieur et Madame Christophe DUILLOIN, Monsieur et Madame Gérard Baroux, Madame Thérèse CHARPINET, Monsieur et Madame Louis JAMONT, Monsieur et Madame Jean-Louis MARCOUX

**Concours du fleurissement 2009 de
l'Office de tourisme des Montagnes du Matin :**

Catégorie B : Décor sur la voie publique (38 participants) :

11 ^{ème}	Monsieur et Madame Jean CHAUVE	:	13.33
15 ^{ème}	Monsieur et Madame Robert VILLE	:	13.00

Catégorie A : Maison avec jardin (42 participants) :

7 ^{ème}	Monsieur et Madame Jean METTON	:	15.17
18 ^{ème}	Monsieur et Madame Michel ARVIN-BEROD	:	14.33

Catégorie J : Maison avec jardin fleuri, potager (5 participants) :

4 ^{ème}	Monsieur et Madame Lucien THIVOLET	:	12.83
------------------	------------------------------------	---	-------

Catégorie H : Maison avec cour (61 participants) :

3 ^{ème}	Monsieur Guy CHARLIOT	:	17.17
25 ^{ème}	Monsieur et Madame Albert CHAFFANGEON	:	13.83

Catégorie G : Ferme en activité (10 participants) :

7 ^{ème}	Madame Hélène DELEURENCE	:	14.58
------------------	--------------------------	---	-------

La commune de Poncins a été classée 4^{ème} sur 12, dans la catégorie entre 500 et 1000 habitants avec une note de 14.53 derrière Valeille, Salvizinet et Epercieux St Paul.

Concours départemental du fleurissement 2009 « Fleurir la Loire »

Le village se classe 9^{ème} ex aequo avec une note de 14.2

Commentaires :

La réduction de plantes annuelles par des plantes vivaces et arbustes nains est souhaitable. Préserver le grand espace devant la Mairie, bien fleuri. Bon choix de végétaux dans les jardinières du centre-bourg, attention à l'entretien. Peut-être en supprimer. Beaucoup d'espaces bien aménagés pour le cadre de vie des habitants.

M.	METTON	Jean	A	17ème
M	BOURDELIN	Jean	A	Encouragements
M.	RIVET	Jean-Louis	A	Encouragements
M.	CHAUVE	Jean	B	Encouragements
M	NICOTA	Edmond	C	Encouragements
Mme	VILLE	Monique	B	Non retenu
Mme	PERRAT	Marthe	C	Non retenu

Adresse courriel (ou email)

Les personnes qui souhaitent recevoir directement les informations communales peuvent adresser leurs coordonnées informatiques à la mairie.

CLIC

Depuis juillet 2005, le Centre Local d'Information et de Coordination Forez Lyonnais est un service d'écoute des personnes de 60 ans et plus, habitant les cantons de Chazelles-sur Lyon, Feurs et St Galmier.

Ses missions :

- Vous accueillir
- Etre à l'écoute de vos attentes et besoins afin de les évaluer
- Vous informer sur les dispositifs existant
- Vous orienter vers la solution la plus adaptée à la situation en élaborant ensemble un projet d'accompagnement personnalisé dans les domaines suivants :
 - Maintien à domicile
 - Logement et hébergement
 - Aides administratives et financières
 - Santé
 - Vie sociale et culturelle

Accueil à FEURS

Lundi au Vendredi de 9 H à 12 H 30

7, rue du 8 mai 1945

Tél : 04.77.26.19.55

Informations municipales

Site

Un site internet a été mis en place par la communauté de communes à l'adresse suivante : www.feursenforez.fr.

Ce site héberge notamment le site de la commune de PONCINS, que vous trouverez à cette adresse : <http://www.feursenforez.fr/poncins/>.

Urbanisme :

Pour tous travaux d'urbanisme, de clôture, d'alignement, de travaux divers, renseignez-vous à la Mairie avant d'entreprendre quoi que ce soit. Certains se mettent en difficulté quand il est trop tard !

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU va être révisé pour permettre l'installation d'artisans locaux et autres dans une zone artisanale située à Goincet (à droite de la RD 18 en montant à Goincet). Les terrains actuellement situés en zone agricole seront classés en zone artisanale.

Station d'épuration

L'implantation de la future station d'épuration se fera à Vizézy, près du « chemin des Amoureuses, à droite en montant à la Croix Bardon.

Inauguration des travaux de l'église

En présence de nombreuses personnalités, le samedi 25 juillet à 11 H, a eu lieu l'inauguration des travaux extérieurs et intérieurs de l'église. Vous avez été très nombreux à y assister. Depuis dans diverses circonstances vous avez apprécié le confort lié au chauffage et goûté avec plaisir l'intérieur de l'église.

Travaux de rénovation à l'école

D'importants travaux de rénovation ont eu lieu dans les 2 « anciennes » salles de classes. Grâce à au travail des artisans, des employés communaux, des enseignantes, des élus, la rénovation a été terminée pour la rentrée de septembre. Que tous en soient remerciés !

Panneaux photovoltaïques

Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'ancienne salle de classe (côté Mairie) fonctionnent et le panneau d'information situé sur le mur près de l'entrée donne des indications sur la production instantanée, totale.

Pose de miroirs

Le miroir situé sur le mur de la Cure a été remis, ce qu'apprécient bien les automobilistes ou autres arrivant de la route du cimetière. Par ailleurs, il en a été posé un autre pour permettre aux habitants du « Val du Lignon » de sortir en toute sécurité.

Bibliothèque

Depuis l'automne, la bibliothèque est installée dans l'ancienne salle de classe (côté Mairie), complètement rénovée pour le confort de tous.

Illuminations de fin d'année

Un grand remerciement est adressé aux particuliers qui ont particulièrement illuminé leur maison. Le concours organisé par l'Office du Tourisme de Feurs a permis à certains d'être bien classés. Par ailleurs, la commune a amélioré les illuminations de certains bâtiments, notamment l'église et la salle communale.

Visites aux anciens

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, certains membres du conseil municipal et du CCAS sont allés rendre visite à nos anciens résidant en maison de retraite. Ces visites sont très appréciées et prouvent s'il en était besoin que Poncins ne les oublie pas !

Téléthon des 4, 5, 6 décembre 2009

Cette année encore, la commune de Poncins a su se mobiliser pour organiser des manifestations permettant de collecter des fonds afin d'aider la recherche médicale. De nombreuses associations, de nombreux bénévoles ont consacré une partie de leur temps afin que ces journées soient une réussite. De généreux donateurs ont permis d'améliorer « l'ordinaire » ! Que tous soient remerciés, et à l'année prochaine !

Repas des Anciens

Le samedi 12 décembre, nos anciens étaient invités au traditionnel repas de Noël. L'accueil du conseil municipal jeune donnait un « air » de fraîcheur aux 83 convives présents. Le repas était servi par les conseillers et les membres du CCAS présents. L'après-midi se déroulait dans une bonne ambiance où chacun était heureux de retrouver des connaissances. Les nouveaux jeunes anciens dont c'était le baptême du « feu » découvraient avec plaisir ces retrouvailles !

L'après-midi se poursuivait avec chansons et danses, et en fin de soirée, chaque convive repartait avec des friandises.

SAVEZ VOUS QUE ?

Pompes à chaleur

Le réseau électrique contrarié

Le marché des Pompes à Chaleur (PAC) en France augmente de près de 20 % chaque année. Le Grenelle de l'Environnement annonce l'installation de deux millions d'équipements d'ici à 2020.

Technologie promue par nombre d'entreprises, les PAC souffrent néanmoins de cette évolution rapide, de performances parfois discutables et de contraintes environnementales certaines.

PAC géothermales : plus stables

Appelée aussi « géothermie de surface », les pompes à chaleur géothermales puisent une partie de leur énergie dans le sol grâce à un système de captage horizontal ou vertical.

Ces pompes à chaleur récupèrent l'énergie solaire accumulée dans la terre. Leur rendement peut être intéressant, mais elles nécessitent une grande surface de captage (1,5 fois la surface chauffée) ou des forages profonds et coûteux.

Aérothermie : air extérieur ou air extrait

Leur coefficient de performance est plus faible que celui de leurs « cousines » géothermiques mais elles peuvent permettre de diviser par deux la consommation d'électricité pour le chauffage. Les PAC sur air puisent leur énergie dans l'air extérieur et sont donc tributaires de la température ambiante. Plus il fait froid, plus la machine sollicite l'électricité... Elles seront donc moins conseillées en altitude.

Les spécialistes de l'habitat performant soulignent qu'elles peuvent être très efficaces si le logement est particulièrement bien isolé (maison passive...) et si la pompe à chaleur puise son énergie dans l'air extrait du bâtiment par une ventilation double flux. .

Pour des pompes à chaleur en phase avec le réseau électrique

Toutes les installations de PAC doivent répondre à la norme NF C15 100 et être branchées en triphasé afin qu'elles ne perturbent pas le réseau électrique. Dans le cas contraire, elles peuvent induire des besoins de renforcement de réseau très onéreux pour la collectivité.

La multiplicité des installations de pompes à chaleur alarme les gestionnaires des réseaux électriques.

Une « pompe à chaleur » est appelée ainsi parce qu'elle « pompe » la chaleur dans un endroit froid pour la transférer vers un endroit chaud (analogie avec une pompe qui fait monter l'eau).

Pour qu'un tel appareil fonctionne, il est indispensable qu'il ait de la chaleur à pomper, c'est-à-dire que l'écart de température entre le froid et le chaud doit être le plus faible possible.

On peut attribuer son invention à James Harrison, imprimeur écossais émigré en Australie, qui, en 1851, fabriquait de la glace artificielle en comprimant de l'éther.

Depuis cette époque, les techniques se sont diversifiées, pour répondre aux besoins de réfrigération, de climatisation et de chauffage. C'est ainsi qu'il existe une grande variété de « pompes à chaleur ».

Les appels de puissance au démarrage, aussi brefs soient-ils, peuvent nécessiter un renforcement du réseau électrique pour éviter d'importants déséquilibres.

Pour les habitations en bout de ligne le phénomène est encore plus marqué. : la tension du réseau étant insuffisante, la PAC ne démarre pas, et les autres abonnés branchés sur le même transformateur ressentent cette perturbation.

L'installation de ces PAC pour des raisons économiques individuelles peut donc avoir une forte incidence financière pour la collectivité...

Cela est d'autant plus vrai avec les installations branchées en monophasé qui exerce la demande sur une seule phase.

C'est pour cela qu'il est plus que conseillé d'opter pour un branchement en triphasé qui permet une meilleure répartition de l'appel d'énergie.

De même, il faut opter pour des appareils avec un démarrage progressif qui limite l'appel de puissance instantané.

Selon la norme C15 100, le démarrage de la PAC ne doit pas dépasser le seuil ampère métrique qui s'impose à tous les appareils à moteur électriques (par exemple : 45 ampères en monophasé). Hélas, tous les équipements ne respectent pas encore cette norme, car elle induit un certain surcoût....

La diffusion massive des pompes à chaleur ces dernières années a fortement accru les demandes de renforcements du réseau électrique, qui sont très onéreux :

- 60 à 150 € par mètre linéaire de réseau

- 15 000 à 50 000 € pour changer un transformateur.

Afin de s'assurer d'une installation des plus efficaces, il est conseillé de choisir un professionnel agréé QualiPAC et du matériel NF PAC.

Plus d'info sur : www.afpac.org

Les Pompes à Chaleur et l'effet de serre

Nombre de personnes investissent dans les pompes à chaleur afin de combiner les économies financières et un geste pour l'environnement.

Sur ce deuxième point, les avantages de la PAC sont discutables. **En effet, les PAC sollicitent une part non négligeable d'électricité et elles contribuent ainsi à l'utilisation des centrales à charbon ou au fioul lourd, voire aux importations d'électricité, pour faire face aux pics de consommation les jours très froids.**

De plus, les PAC contiennent des gaz fluorés (fluides frigorigènes) qui sont de puissants gaz à effet de serre (de 300 à 11 700 fois plus nocifs que le CO₂). Comme pour les «clims» des voitures, ces gaz s'échappent du circuit, jusqu'à 3% par an et sont peu recyclés en fin de vie de l'appareil.

Depuis Juillet 2009, il est obligatoire de faire mesurer la quantité de fluide présent dans le circuit afin de détecter les éventuelles fuites. Ce contrôle obligatoire est facturé au minimum 200 €.

La possibilité de climatiser à partir d'une PAC donne à tout un chacun le loisir de surconsommer de l'électricité en été et peut être d'annuler les économies réalisées en hiver. Sous nos climats, il est très rare d'avoir besoin de climatiser : il existe bien d'autres façons de se protéger de la chaleur.

Enfin, les performances annoncées par les vendeurs de pompes à chaleur sont rarement atteintes en moyenne sur l'année entière. Le SIEL a procédé à des mesures sur le terrain, qui confirment ce décalage (pour un COP de 4 annoncé le SIEL a mesuré une moyenne de 2,4).

Collecte des textiles

L'association AFL a mis en place des conteneurs de collecte sur la **déchetterie de FEURS**

Ordures ménagères

Le traitement des déchets est l'affaire de tous. Nous ne pouvons que vous inciter à bien trier vos déchets et à faire usage avec soins des différents bacs à votre disposition :

- dans la caissette jaune ou le sac jaune, les déchets papiers et cartons, cartonnettes et briques en tout genre, boîtes de conserve, journaux, bouteilles plastiques,
- les bouteilles en verre doivent être apportées aux bennes à verre.

Vous pouvez emmener à la déchetterie tous les déchets volumineux et les encombrants.

Pour tout problème relatif aux Ordures Ménagères adressez-vous en priorité à la Communauté de communes de Feurs en Forez.

Divagation et aboiements

Par arrêté préfectoral, la divagation des animaux et notamment des chiens, est interdite. Par ailleurs, et pour le bien être de tous, les aboiements des chiens doivent être maîtrisés. De nombreux habitants se plaignent encore une fois des nuisances occasionnées.

La vitesse et bruit

Certains véhicules roulent beaucoup trop vite dans la traversée du Bourg et de certains hameaux. Pour votre sécurité, limitez votre vitesse !!!

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	15 H	à	18 H
Mardi	15 H	à	18 H
Jeudi	15 H	à	17 H
Vendredi	15 H	à	18 H

Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

N° DE TÉLÉPHONE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Julien	Duché	Maire	:	04.77.27.82.80
Bernard	Foyatier	1er Adjoint	:	04.77.27.81.58
Adrien	Simon	2 ^{ème} Adjoint	:	04.77.27.84.93
René	Reynaud	3 ^{ème} Adjoint	:	04.77.27.82.73
Nadine	Michel	4 ^{ème} Adjointe	:	04.77.27.87.09

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Année 2010

JANVIER 2010	
Samedi 16	Assemblée générale CPNA Salle des loisirs 9 H 30
Samedi 30	Concours de belote Pétanque Poncinoise Salle communale 14 H Football Club de la Plaine Soirée familiale Cleppé

FÉVRIER 2010	
Jeudi 4	FNACA Goûter-détente Salle communale 14 H
Samedi 6	Assemblée générale Amicale Boule Local boules 9 H
Samedi 13	Concours de belote Amicale Boule Local boules 14 H CPNA Montage mouches Salle des loisirs 9 H
Mercredi 17	Concours de belote FNACA Salle communale, des loisirs 14 H

MARS 2010	
Jeudi 4	Réunion de la Fédération de chasse Salle des loisirs 19 H
Vendredi 5	Comité des Fêtes Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 6	ACP Concours de Scrabble Salle communale 14 H 30
Dimanche 7	ACP Après-midi récréatif Salle communale 15 H
Samedi 13	CPNA Conseil d'administration Salle de l'Ancienne Forge
Dimanche 14	Élections régionales ; 1 ^{er} tour Mairie
Vendredi 19	Commémoration 19 mars 18 H au Cimetière
Samedi 20	École de Musique de Poncins Concert Salle communale-église 20H30
Dimanche 21	Élections régionales ; 2 ^{ème} tour Mairie
Vendredi 26	Comité de la Foire Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 27	Repas de la Pétanque Poncinoise

AVRIL 2010	
Vendredi 9	Réunion de la Foire + Association Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 10	Sou de l'École Soirée familiale Salle communale
Samedi 24	CPNA Soirée familiale Salle communale
Vendredi 30	Préparation concours de boules FNACA Parking de l'École Comité des Fêtes Salle des loisirs 20 H 30

MAI 2010	
Samedi 1er	Concours de boules FNACA Challenge COUZON - ROUCHON
Samedi 8	Commémoration du 8 mai 1945 10 H à la Mairie ACP Sortie nocturne 18 H
Dimanche 9	Brocante Pétanque Poncinoise Champ de Foire 6 H
Mardi 11	Amicale classe 64 Sortie surprise
Vendredi 21	Préparation de la Foire Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 22	Concours de boules Challenge BACCONIN - VIALLERON
Vendredi 28	Comité des Fêtes Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 29	CPNA Préparation des concours Salle des loisirs 9 H
Samedi 29 ou Dimanche 30	Fête des Mères Mairie 11 H

JUIN 2010	
Samedi 5	Foire aux cerises Champ de Foire
Samedi 12	CPNA Coupe de Poncins Préau
Dimanche 13	Journée détente ACP Préau de l'École + cour
Samedi 19	Concours de boules Challenge Pierre Salot Jeux des Boules Fête de la musique Salle communale 20 H Intervilles Piscine de Feurs
Dimanche 20	Pétanque Poncinoise Challenge « Pierre Joly » Préau de l'École
Lundi 21 au Vendredi 25	Association Culturelle Poncinoise Voyage de 5 jours au Tyrol
Vendredi 25	Sou de l'École Concours de pétanque
Samedi 26	UFOLEP La Ligérienne Salle communale Amicale Classe 64 Pique-nique

JUILLET 2010	
Samedi 10	CPNA Sortie pêche
Mercredi 14	Lâcher de ballonnets 11 H Place du 19 mars 1962 Concours interne Pétanque Poncinoise 14 H Préau de l'École
Vendredi 23	Concours de pétanque semi-nocturne 20 H Pétanque Poncinoise Comité des Fêtes Salle des loisirs 20 H 30

AOÛT 2010	
Samedi 7 Dimanche 8	Fête patronale de PONCINS Salle communale
Mercredi 18	Pique-nique Inter-comités FNACA Salle communale
Dimanche 22	Concours de pétanque Pétanque Poncinoise 14 H Ouvert à tous
Vendredi 27	ACP Préparation méchoui Salle des loisirs 20 H
Fin août	Amicale Classe 64 Voyage

SEPTEMBRE 2010	
Samedi 4	Trophée du Lignon CPNA Préau de l'École
Samedi 11	CPNA Réunion Salle des loisirs 9 H 30
Samedi 18	Méchoui ACP Salle communale

OCTOBRE 2010	
Dimanche 10	Journée automnale ACP 8 H 30
Mercredi 13	FNACA Assemblée générale Local Boules
Jeudi 14	Amicale Classe 64 Salle des loisirs 16 H
Vendredi 22	AG du Comité de la Foire Salle des loisirs 20 H 30
Vendredi 29	ACP Préparation de l'AG Salle des loisirs 18 H 30 AG Comité des Fêtes Salle des loisirs 20 H 30

NOVEMBRE 2010	
Jeudi 11	Commémoration du 11 novembre 1918 Mairie 10 H
Vendredi 12	Pétanque Poncinoise Assemblée générale Salle des loisirs 20 H 30
Vendredi 19	Assemblée générale ACP Salle communale 20 H 15
Vendredi 26	Machon Foire
Dimanche 28	Assemblée générale Amicale Classe 64 Salle des loisirs 9 H 30 Marché de Noël Sou de l'École Salle communale

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

- SCRABBLE** : Tous les Jeudis à 14 H 30 Salle de l'ancienne forge
Claudette DURON
- CHANT** : Le Mercredi à 18 H 00 tous les 15 jours Salle communale
Jeanne BORY
- BELOTE** : Le 1^{er} et 3^{ème} Mardi de chaque mois Salle des loisirs
François BONNET
- TAROT** : Le 1^{er} Vendredi de chaque mois Salle Amicale Boules
Christian DELORME
- ATELIER** : Le Vendredi 14 H 30 à 18 H 00 Salle de l'ancienne forge
Claudette PLANCHE **Roberte DUTEL**
- MYCOLOGIE** : Sorties ponctuelles en fonction des conditions météo
J. Marc BOURG

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE

- Lundi matin 8 H 45 à 9 H 45 Salle communale
Lundi soir 20 H 30 à 21 H 30 Salle communale

TARENTELE

Le Vendredi (2^{ème} du mois) Salle communale 20 H 30

PÉTANQUE

Tous les vendredis à partir du 25 avril au terrain de la pétanque à 20 H

CPNA

En juillet tous les jeudis de 9 H à 11 H sur le pont du Lignon (initiation à la mouche)
Sorties tous les samedis de septembre : champignons, pêche suivant la météo

FOOTBALL CLUB CLEPPÉ-PONCINS

Ecole de foot tous les mercredis après-midi
Entraînement seniors mardi et vendredi à 18 H 30 au Stade du Lignon

BIBLIOTHÈQUE

Vendredi 16 H 30 à 18 H et Samedi 10 H à 11 H

ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS

Voir détail dans article École de Musique de Poncins

ETAT CIVIL :

Décès : 4

19	juin	: Me Claudia	BLANCHON	Bruliolles
15	août	: Me Antoinette	FOUILLOUSE	Goincet
4	septembre	: M. Patrick	BERGER	Les Baraques des Rôtis
18	octobre	: Me Aline	ENTRESANGLE	Rampeau

Mariages : 4

9	mai	: Olivier	DELECUEILLERIE	et	Nelly	SABY
18	juillet	: Grégory	POUILLON	et	Laure	DURANTET
29	août	: Julien	IMBERT	et	Audrey	RAVACHOL
19	septembre	: Jadranko	KROLIC	et	Magali	PERRET

Naissances : 11 (7 garçons et 4 filles)

16	mars	: Jade	MARJOLLET	Vizézy
5	mai	: Noah	BRUN	Les Varennes
13	mai	: Alban	DELEFOSSE	La Chénaie
18	mai	: Jules	POULARD	Vizézy
26	mai	: Noélie	VACHER	Le Bourg
5	juin	: Lorine	CHEMINAL	Villedieu
27	août	: Thomas	GUILLARME	Bruliolles
3	septembre	: Alexian	VERNET	Le Champ de Foire
26	septembre	: Chloé	MASSACRIER	Le Bourg
27	novembre	: Louis-Ange	NEURY	La Sciolet
15	décembre	: Mathéo	ROUSSET	Bruliolles

MÉMENTO PRATIQUE

POMPIERS		18 ou 112
Caserne des Pompiers de Feurs		04.77.27.04.48
Gendarmerie Nationale		17
SAMU-URGENCES		15
CENTRE HOSPITALIER FEURS	Standard	04 77 27 54 54
PHARMACIE DE GARDE		04.77.26.08.08
E.D.F Sécurité Dépannage		0 810 333 142
SAUR France		04 77 65 40 33
ÉCOLE PUBLIQUE		04 77 27 83 48

MÉDECINS DE FEURS

Dr Chrystelle	BARNET	4, rue du Marché	04.77.27.05.50
Dr Jean Luc	BRUNET	4, rue du Marché	04 77 27 02 94
Dr Christine	COQUELET	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Sylvie	FAIVRE	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Kamel	LOUNIS	4, rue du Marché	04.77.27.05.50
Dr Jacques	MOULARD	4, rue du Marché	04 77 27 51 65
Dr Philippe	PEYRARD	34, rue de Verdun	04.77.27.02.98
Dr J-Pierre	SOCIAS	8, Place de la Boaterie	04 77 27 05 33
Dr Jean Louis	VALLET	123, Clos des Vignes	
		Pouilly-lès-Feurs	04.77.27.06.99
Dr Frédéric	VOIRIN	34, rue de Verdun	04 77 27 02 98
Dr Gladie	VITTOZ	30, Avenue Jean Jaurès	04.77.27.00.38
Dr Françoise	WILHEM NENOT	4, rue du Marché	04 77 27 00 34

Infirmière à Poncins

Colette	MARGOTAT	04.77.27.89.38
----------------	-----------------	-----------------------

Vos correspondantes de presse :

Pour votre quotidien La Tribune Le Progrès : Laurence GIRAUDET Tél : 04.77.27.87.55
Pour l'ESSOR et PAYSANS de la LOIRE : Claudette DURON Tél : 04.77.27.80.19



Le jury du fleurissement



Vœux au personnel communal



L'église le jour de l'inauguration des travaux



Les joueurs du FCP



**Madame Jeanne Gagnard (110 ans)
née à Poncins le 29 octobre 1899
et résidant à la Maison de retraite
de Feurs**



**Installation des décors de fin d'année
avec les jeunes du Conseil Municipal
Jeune**



C'était il y a 20 ans : nos Anciens en 1989 avec les élus

De gauche à droite :

1er rang :

Aimé Sardin, Mme André, Janine Perrin, Mme Chauve, Mme Bouquin, Bernard Foyatier, Mme Salet, Mme Metton, René Reynaud, Mme Bonnet, M. Collonge, Julien Duché, M. Blachon, M. Talichet, M. Pivot, Jean-Jacques Vacheron, Mme Rivet.

2ème rang :

Jean-Pierre Chebance, Jean Ramirez, M. Morel, Mlle Gonon, Mme Collonge, Mme Grange, Mme Morel, Mme Colin, Mme Cheminal, M. Colin, Mme Vial, Mme Poncet, M. Vial, M. Poncet, M. Baroux, M. Gros, Mme Gros, M. Salet, M. Brunel, Mme Reynaud, M. Reynaud, M. Salet, M. Jeampierre, Mme Molin, Mme Ribeyrol, M. Valois, Mme Merle, M. Girard, Mme Valois, M. Chauve, Mlle Guyonnet, Mme Paleczny, M. Paleczny, Mme Colomb.